



Assemblée Générale du 13 octobre 2018

Présences

Les membres du comité suivants étaient présents : Louise Rubeli, Cécilia Fiori, Liliana Zuber, Yvonne Jollien-Berclaz, Walti Zuber, Amélie Vouardoux, Cédric Cramatte, Oliver Rendu,

Membres du comité excusés : Christiane Favre, Mattia Gillioz.

Membres excusés: Michel Aberson, Nathalie et Jean-Marc Barras, Mauro Cuomo, Michel Fuchs, Simone Mayor et Philippe Biéler, Gertrude Frily, Georges Jollien, David et Sylvie Melly, président de la commune d'Anniviers, Kathryn Menghetti, Margot Perrier, Nicole Reynaud Savioz, Jean-Pierre Salamin, Micheline & Louis-Fred Tonossi, Frédéric Zuber.

1. Mot de bienvenue du président

Le président remercie les membres présents à l'AG. On liste les membres excusés et félicite la présence de Christian Tscherrig, président de la société du village de Fang ainsi que de Jean-Marc Caloz, contrôleur des comptes.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée 2017

L'assemblée ne demande pas lecture du rapport. Le procès verbal est adopté à l'applaudimètre.

4. Rapport annuel de la trésorière

Le bilan et compte de pertes et profits ont été validés par les deux contrôleurs des comptes. Les entrées d'argent sont stables : cotisations des membres pour 2'290.- Nous avons perdu des membres, et plusieurs membres n'ont pas payé leur cotisation. Cela fait environ 800.- d'entrées en moins que l'année passée.

L'association a gagné moins d'argent avec les ventes du fascicule d'ARAVA, car il n'en a pas été fait cette année. Un nouveau fascicule sera imprimé cet automne.

A souligner le soutien de 300.- de la commune, et 3020.- de don, en grande partie de Monsieur Tabin, présent à l'assemblée.

Au niveau des sorties, l'association a pu faire des économies cette année, notamment car il n'y a pas eu de prospections comme en 2017. On a profité d'acheter du matériel, notamment pour faire un décrépissage dans la maison Tabin à Vissoie et des cibles pour effectuer de la photogrammétrie.

Les frais divers n'ont pas changé. Des frais d'envoi ont été économisés grâce à des communications par email aux membres qui le souhaitent. Les frais d'impressions et web sont stables, les frais de transports et bancaires également.

Nous avons un résultat d'exercice à 4'212.10. Nous avons 10'464.55 sur notre compte en banque le 31 août. Ces fonds sont suffisants pour mener des études dendrochronologiques cette année.

Les comptes sont acceptés par l'assemblée.

5. Approbation des vérificateurs de comptes

Jean-Marc Caloz présente le rapport ; les deux vérificateurs approuvent les comptes.

6. Admissions et démissions au sein du Comité

Nous avons l'année passée eu la démission de Dominique Mucaria au sein du comité scientifique. Cette place est restée vacante quelque temps. Maintenant, Mathias Glaus reprend cette place dans le comité. Il travaille actuellement dans une entreprise archéologique qui travaille dans le secteur de l'étude du bâti et des constructions anciennes. Il est plutôt là en tant qu'expert, car ses compétences spécifiques lui permettent d'aider les autres membres dans le cadre de leur activité au sein d'ARAVA.

7. Approbation des admissions

Son adhésion au comité est approuvée par l'assemblée.

8. Présentation des résultats et perspectives pour l'année 2019

Une série de choses est déjà planifiée pour cette année : décrépissage et relevé des maçonnerie dans l'appartement de Monsieur Tabin à Vissoie. Nous supposons que le mur d'origine pourrait remonter à l'époque médiévale. Des études dendrochronologiques seront faites sur des éléments de bois, par une entreprise spécialisée à Brig. Des prélèvements seront également faits dans la maison de Gégé à Fang, qui date du milieu de 16^e siècle mais avec des poutres plus anciennes, dont une de la famille de Savoie. Il serait donc intéressant de pouvoir dater cette poutre. Si les résultats montrent qu'elle est d'époque médiévale, cela aurait des implications très importantes.

Au niveau du Terrain à Tiébagette, il faut aller chercher des fonds auprès de la Loterie Romande et autres associations/fondations. Nous sommes en train de préparer un dossier de demande de fonds, Oliver Rendu y travaille actuellement. Ce dossier est divisé en trois parties :

1. Une partie scientifique, sur trois ans, avec la fouille de certains bâtiments (tour, maison double, chapelle).
2. La deuxième partie concerne la conservation et la restauration. Il s'agit d'une des préoccupations principales de l'archéologie cantonale. En effet, les vestiges mis au jour ont une durée de vie très courte, il faut donc agir rapidement. Nous allons contacter des entreprises spécialisées en collaboration avec le service des monuments historiques pour voir ce que nous pouvons faire, et comment. Il faudra quantifier ces travaux pour le dossier de demande de fonds.
3. La troisième partie, la plus lointaine mais la plus importante pour le rayonnement du site, est la mise en valeur. Il faut des idées concrètes, commencer par inscrire le site sur les parcours touristiques, sécuriser le site pour pouvoir le visiter. Plein de choses peuvent être imaginées pour la mise en valeur du site, et il faut aussi budgéter ces dépenses. Pour cette partie, nous allons essayer de travailler avec une ancienne étudiante de l'Unil qui a rédigé un mémoire sur le sujet de la mise en valeur de sites archéologiques.

Ce dossier sera soumis à différents organismes pour obtenir des fonds et pouvoir déjà commencer des fouilles l'année prochaine.

Oliver a par ailleurs fait une demande au FNS (fonds national suisse pour la recherche) pour faire une thèse de doctorat sur le sujet. Il a également reçu une bourse de l'Etat du Valais de 10'000.- pour commencer à y travailler. Toutes les opérations qui seront menées dans le cadre des activités d'ARAVA pourront lui servir dans sa thèse.

9. Divers

Le nouveau fascicule sera envoyé à tous les membres, ainsi que le précédent. Cela permet de remercier les membres de faire partie de l'association et de leur montrer ce qui se fait.

10. Conférence de Lambert Zufferey

Sur les sites et noms du lieu du Val d'Anniviers. Sa conférence est très appréciée par les membres d'ARAVA ainsi que par le comité, qui en ressortent impressionnés par l'ampleur de son travail et les utilisations qui peuvent en être faites.

L'assemblée est suivie d'un apéritif dînatoire.

Amélie Vouardoux
Secrétaire